



Carmausin
Ségala

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à dix-huit heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des associations de Taïx, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Étaient présents, les délégués suivants :

Titulaires présents : 44 (du début au point 2.1) et 45 (du point 2.2 à la fin)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine (pouvoir de MANUEL Christian), DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MARTY Denis, MERCIER Roland (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), MILESI Marie, MUNOZ Sonia (à partir du point 2.2), NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine (pouvoir de CARMES Monique), SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés : 11 (du début au point 2.1) et 10 (du point 2.2 à la fin)

BALARAN Jean-Marc, BARBE Christian, CARMES Monique (pouvoir à SANCHEZ Marie-Christine), MANUEL Christian (pouvoir à COURVEILLE Martine), MUNOZ Sonia (jusqu'au point 2.1), ORRIT Didier, PENA Sylviane, SELAM Fatima, SIBRA Jean-Michel (pouvoir à MERCIER Roland), SOURDIN Anne, TESSON Régis.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 28			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	45	Voix délibératives	48
Délégués avec pouvoir	3	Membres présents	45

**DELIBERATION N° 2026/02/19-3.20 :
 DETERMINATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire**

Vu le budget primitif principal 2026 et les besoins de financement par la fiscalité directe,
 Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,
 Considérant l'actualisation des charges nettes de transfert de compétences pour 2026,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés (6 abstentions),

FIXE le montant provisoire des attributions de compensations pour chacune des communes membres tel que ci-dessous :

AC PROVISoire 2026		
Communes	AC due	AC à verser
Almayrac	9 258.88	
Blaye les Mines	37 781.42	
Cagnac les Mines	98 838.15	
Carmaux		513 853.11
Combefa	5 612.87	
Crespin	8 665.14	
Jouqueviel	5 716.99	
Labastide Gabausse		5 199.27
Le Garric		216 373.38
Le Ségur	11 517.13	
Mailhoc	9 911.33	
Milhavet	6 361.74	
Mirandol Bourgnounac		60 330.52
Monestiés	29 490.08	
Montauriol	5 071.74	
Montirat	20 158.39	
Moularès	10 915.09	
Pampelonne		32 721.07
Rosières	12 208.14	
Saint Benoît de Carmaux	77 028.08	
Saint Christophe	7 056.22	
Sainte Croix		276.08
Sainte Gemme	26 697.56	
Saint Jean de Marcel	18 780.70	
Taix	17 752.49	
Tanus		13 725.88
Tréban	4 083.96	
Trévien	13 054.95	
Valderiès	5 628.84	
Villeneuve sur Vère	16 840.54	
Virac		809.10
TOTAL	458 430.43	843 288.41

Fait et délibéré le 19 février 2026.

**Le Président,
Didier SOMEN**



Communauté de Communes
2 Rue du Gaz
81400 CARMAUX
Carmausin-Ségala

**Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOUSQUET**



Acte certifié exécutoire compte tenu :
- de sa transmission en Préfecture le
- de sa publication le

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 081-200040905-20260219-190226_3_20-DE

